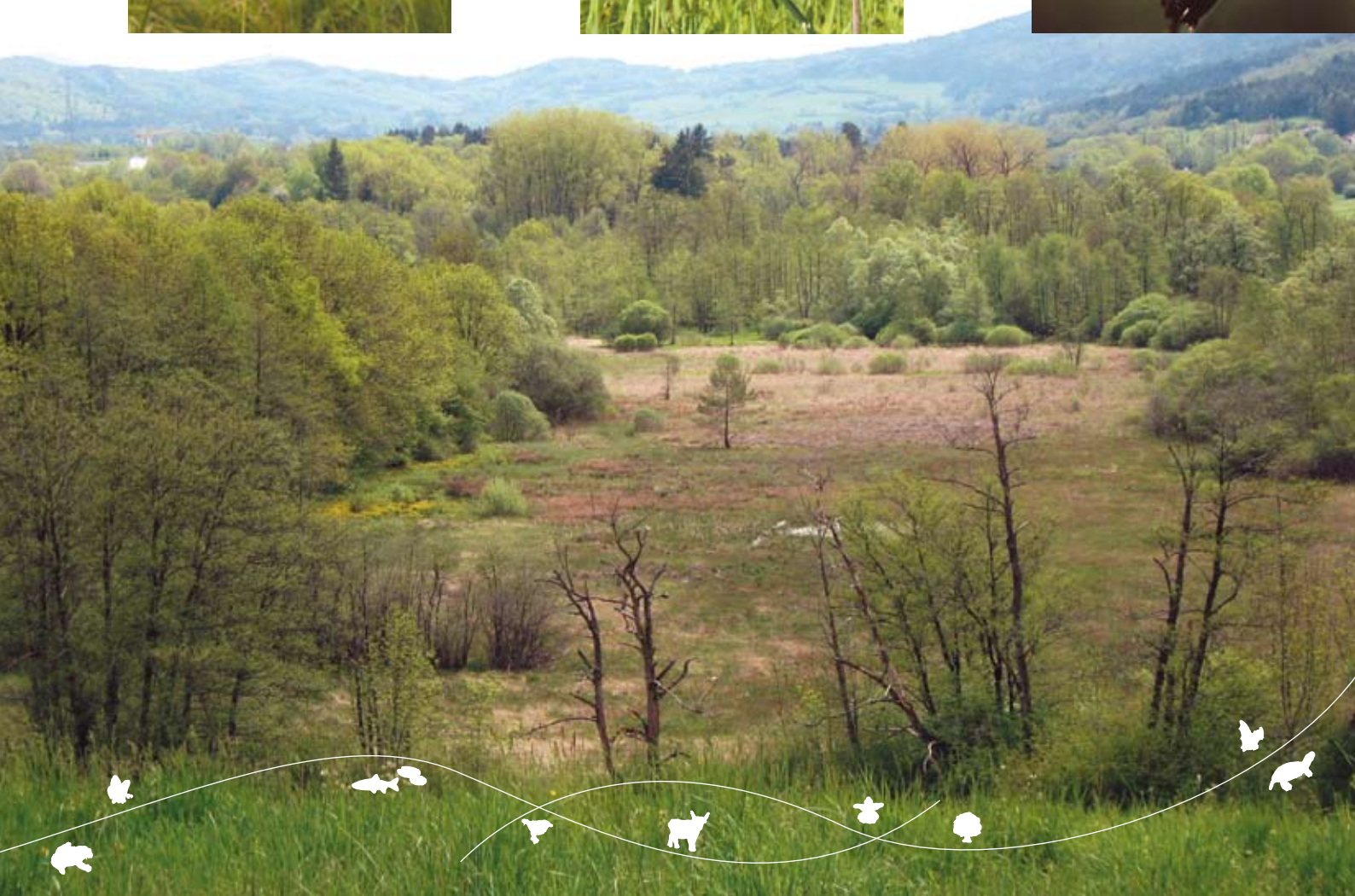
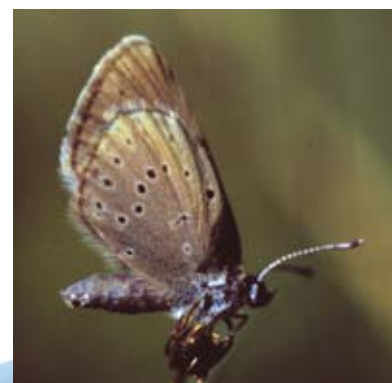




Le marais du barrage d'Intriat

Révision du premier plan de gestion
Programme 2008 - 2012 en faveur de la biodiversité



Le travail d'un conservatoire d'espaces naturels



La biodiversité *constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé,... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

Les conservatoires d'espaces naturels *sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accession à un développement durable.*

Le plan de gestion *qui vous est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN). Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

La gestion d'un site *est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site, mais cherche au contraire à s'harmoniser avec ceux-ci.*

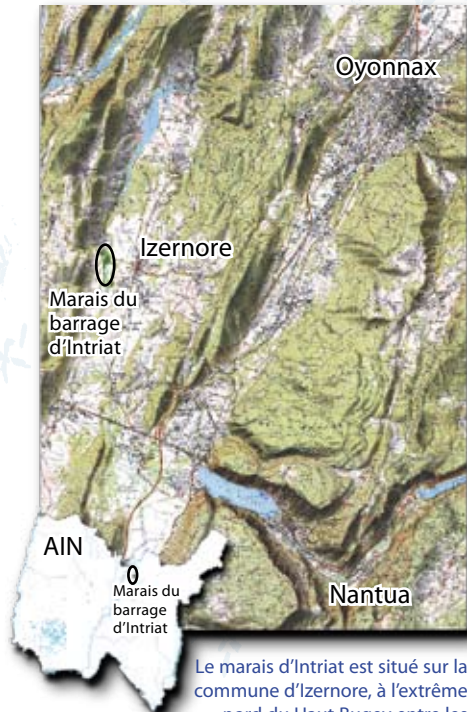
Intervenir sur le marais du barrage d'Intriat

Origine du projet

L'intérêt de ce marais a été mis en avant lors de l'inventaire des tourbières de Rhône-Alpes, coordonné par le CREN.

En effet, ces milieux naturels, héritage de périodes très anciennes de notre histoire, probablement des dernières grandes glaciations, sont des espaces où des conditions particulières (froid, sols gorgés d'eau) ont permis à des plantes de survivre après la fin des glaciations, trouvant là leurs derniers refuges. Ainsi, toutes les tourbières ou les marais comportant encore des espèces « précieuses » pour le maintien de la biodiversité ont été recensés dans cet inventaire dont le marais d'Intriat qui s'est révélé d'un grand intérêt pour la flore et la faune.

Il faut savoir qu'en France, la moitié des zones humides a disparu au cours des 30 dernières années et celles-ci ne représentent aujourd'hui plus que 3% du territoire métropolitain.



Le marais d'Intriat est situé sur la commune d'Izernore, à l'extrême nord du Haut Bugey entre les Monts Berthiand et la Plastic Vallée d'Oyonnax.

La richesse du marais d'Intriat a justifié des recherches approfondies pour envisager la mise en place d'une gestion des milieux naturels puisque toute activité agricole a été abandonnée sur le site.

Les enjeux patrimoniaux importants et la volonté du propriétaire (Electricité de France) ont motivé la réalisation d'un plan de gestion avec le soutien financier de l'Agence de l'eau, du Conseil régional et du Conseil général de l'Ain mais aussi avec l'appui de nombreux usagers et associations locales.



Le marais d'Intriat en 1938 (à gauche) et en 2006 (à droite). L'abandon des pratiques agricoles a conduit à l'embroussaillage progressif du marais.

Le rôle du comité de pilotage

Il réunit l'ensemble des acteurs du site : propriétaires, usagers (chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, randonneurs, associations naturalistes...), élus locaux et financeurs du projet.

C'est un lieu d'échanges où chacun participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que propose le conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires.

Le CREN est là pour animer cette réflexion collective puis proposer et mettre en oeuvre les actions de gestion et contrôler leur efficacité.



HISTOIRES ET USAGES

Une histoire d'hommes



Le barrage d'Intriat

La famille Montange (fondatrice de la Société des Forces de l'Oignin) décida en 1913 la construction d'un nouveau barrage sur l'Oignin, à Intriat. Construit en pierre sur le site d'un ancien moulin, haut de 5 mètres, long de 100 mètres, il est en arc de cercle, et comporte une vanne automatique, trois vannes de fond et six vannes de surface.

Il alimente l'usine des Tablettes mise en service en 1916.

Le barrage et l'usine hydroélectrique sont toujours en activité et exploités aujourd'hui par EDF. La production d'électricité s'élève à 19,4 giga watts heures par an, ce qui équivaut à la consommation annuelle d'une ville d'environ 15 000 habitants.

Des travaux de modification du barrage sont prévus dans les années à venir : le barrage devrait être détruit et remplacé par un seuil déversant ce qui entraînera une baisse du niveau de la retenue de 1,6 mètres.

Les usages actuels sur le marais

Les pratiques agricoles sur la tourbière ont été abandonnées dès le milieu du vingtième siècle.

Le site est peu fréquenté car il n'est pas facilement accessible : aucun chemin ni sentier ne conduit au marais. Il n'est donc visité que par la société de pêche d'Izernore « La Gaule Romaine » et les chasseurs qui y trouvent sangliers, lièvres, faisans et quelques chevreuils. Le plan d'eau du barrage permet la chasse du gibier d'eau.



Le damier de la succise a vu ses effectifs s'effondrer parallèlement à la disparition des zones humides. Son cycle de vie est intimement lié à la succise des prés, une plante abondante dans le marais et favorisée par la fauche extensive.

PATRIMOINE NATUREL

Une nature exceptionnelle

Une zone humide comme celle d'Intriat est un assemblage de prairies, de boisements, sans oublier les roselières. Chacun de ces espaces dispose de ses propres espèces et contribue à la richesse du site.

Des prairies humides devenues rares

Les prairies humides, jadis très répandues, sont en très forte régression et sont devenues, dans de nombreuses régions, extrêmement menacées (drainage, remblai, modification des cours d'eau qui participent à leur fonctionnement...).

Elles abritent des espèces animales et végétales originales, dont certaines sont étroitement dépendantes de ces milieux pour survivre. Certaines sont aujourd'hui rares et menacées, un statut réglementaire interdit la destruction de quelques-unes.

L'azuré des paluds

L'azuré des paluds est un papillon en danger de disparition, il est inscrit sur les listes de protection nationale et européenne.

Il fréquente les prairies humides et marécageuses riches en sanguisorbe officinale, bordées de lisières et autres végétations touffues.

La sanguisorbe est la plante-hôte du papillon, sur laquelle il dépose ses oeufs et où se développent les chenilles durant leurs premiers stades. En fin d'été les chenilles se laissent recueillir par des fourmis puis passent l'hiver dans leurs colonies. Ce papillon est donc très exigeant : il ne peut subsister que s'il trouve simultanément sa plante-hôte et sa fourmi-hôte.



La rousserole turdoïde, très rare et considérée en déclin en France, a été entendue pour la première fois dans la roselière en 2007.



La fritillaire.



Rencontre de deux azurés des paluds sur une sanguisorbe officinale.



La succise des prés.

Après sa troisième mue, la chenille du papillon azuré sort de la fleur dans laquelle elle s'alimentait et se laisse tomber sur le sol. Une fourmi la récupère, l'accepte comme sa propre larve et la porte dans la fourmilière. Les fourmis profitent de son miel et, en échange, la chenille dévore les petites larves de fourmis dont elle dépassera vite la taille. Elle arrivera ainsi, en début d'été, au stade d'adulte et deviendra alors un intrus dans la fourmilière. La fuite sera alors inévitable pour survivre.



Le calopteryx vierge est une libellule commune qui est présente aux abords de l'Oignin.



OBJECTIFS DE GESTION

Un projet pour les cinq années à venir



L'intervention d'une entreprise spécialisée est nécessaire pour les travaux : le sol étant très peu portant un tracteur agricole « classique » risquerait de s'embourber.

Un premier plan de gestion avait été rédigé pour la période de 2002 à 2006. Il s'orientait vers des objectifs d'entretien des prairies humides, après les avoir débroussaillées, de laisser vieillir le boisement d'aulnes et de frênes intéressants dans ce contexte aussi humide. Le maintien des zones les plus inondées, occupées par les roseaux, était également une préoccupation, sans oublier le souci de limiter la fréquentation humaine à un niveau très faible.

Ces objectifs ont pu être menés à bien mais il est nécessaire maintenant de prolonger cette préservation. Il est proposé de reconduire ces objectifs (papillons remarquables, forêts humides, tranquillité du site) avec une nuance concernant les zones en roselières : des travaux d'arasement du barrage vont inévitablement affecter leur inondation. Il semble donc assez peu réaliste de pouvoir maintenir ce milieu dans l'état actuel et donc d'atteindre l'objectif tel qu'il était formulé dans le plan de gestion précédent. Il a donc été modifié pour plus de cohérence.

Les quatre objectifs du présent plan de gestion sont les suivants :

- 1 ● Maintenir les prairies humides en bon état de conservation.
- 2 ● Prolonger la maturation des boisements d'aulnes et de frênes.
- 3 ● Suivre l'évolution des roselières suite à la modification du barrage.
- 4 ● Conserver un niveau de fréquentation très faible.

Maintenir les prairies humides en bon état de conservation

Pourquoi intervenir ?

Les prairies humides sont des milieux de grande valeur patrimoniale. Elles étaient autrefois fauchées ou pâturées. Si aucun entretien n'est réalisé, elles s'enfrichent et perdent de l'intérêt pour toutes les espèces qu'elles abritent, notamment la fritillaire et l'azuré.

Comment procéder ?

Les broyages de la végétation de 2002 et 2006 ont permis de restaurer les prairies : les plantes typiques se sont développées au détriment des arbustes et des plantes envahissantes qui se développent si aucun entretien n'est réalisé. On a également constaté une nette augmentation des populations d'azuré des paluds. La qualité biologique des prairies humides a ainsi été améliorée.

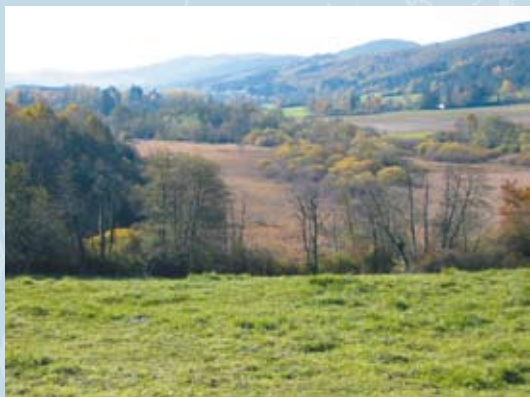
Désormais, une fauche régulière d'entretien est prévue. Les interventions se feront en dehors des périodes de végétation des plantes protégées et de reproduction des papillons remarquables, c'est-à-dire début septembre. Afin de ne pas perturber le développement des papillons, la fauche sera effectuée à raison d'un tiers de la surface tous les deux ans. Cette fauche partielle a pour but de maintenir en permanence des zones non gérées permettant à la faune et la flore d'y trouver refuge.

Vérifier les « réactions » de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Sur Intriart, ce suivi scientifique concerne avant tout l'évolution annuelle des populations de papillons et le changement progressif du type de végétation. Pour ce dernier point, un chargé d'étude passe régulièrement relever chacune des espèces présente le long d'un tracé.

OBJECTIFS DE GESTION

Prolonger la maturation des forêts humides



Les boisements d'aulnes et de frênes occupent les bords de rivières et des vallées alluviales régulièrement inondées. Les rectifications de cours d'eau et les défrichements ont fait régresser ces milieux d'une manière importante en Europe.

Bien que n'étant pas un fleuve, l'Oignin a un débit suffisant pour permettre la mise en place de forêts alluviales. Ces forêts se développent sur les dépôts apportés par les crues. On les compare parfois à la forêt tropicale du fait de l'humidité importante qu'on y trouve et aussi à cause des lianes bien présentes dans ce genre de forêt (clématite, houblon, vigne vierge,...).

Ces milieux sont encore jeunes sur le site. Or, les aulnaies-frênaies expriment toute leur richesse biologique lorsqu'elles ont atteint une certaine maturité. On peut alors observer une organisation complexe de la végétation, avec différentes hauteurs bien développées et un grand nombre d'espèces. Ce stade n'est pas encore atteint dans le marais du barrage d'Intriat. L'objectif est donc de laisser évoluer naturellement cette forêt en suivant sa maturation par un suivi de la végétation tous les 4 ans. Aucune intervention particulière n'est prévue.

Suivre l'évolution des milieux inondés à végétation abondante suite à la modification du barrage

Compte tenu de la modification du niveau d'eau de la retenue suite à l'arasement du barrage, on ne pourra garantir la préservation des roselières existantes et des espèces qui y nichent. En effet, en période de nidification, des nids peuvent être abandonnés ou attaqués par des prédateurs alors qu'ils se trouvaient auparavant protégés par une zone inondée.

C'est pourquoi nous ne proposons ici qu'un suivi afin d'envisager des mesures compensatoires si on constatait une dégradation importante de ces milieux suite à l'abaissement du niveau d'eau.



Conserver un niveau de fréquentation très faible

La fréquentation d'un site comporte plusieurs risques.

- Des risques de perturbations du patrimoine naturel : dérangements de la faune, cueillette ou piétinement de plantes rares et de milieux fragiles.
- Des risques pour les personnes visitant le marais : berges de l'Oignin abruptes et profondes, sol vaseux très peu porteur dans la roselière, éventuellement lâchers d'eau depuis les barrages situés en amont.

En raison de ces différents risques et afin de prévenir tout accident, la fréquentation n'a pas été favorisée sur ce site.

Ainsi, aucun aménagement à destination du grand public n'a concerné le marais du barrage d'Intriat durant le précédent plan de gestion. Il en sera de même pour les 5 années à venir.



Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information (exemplaires disponibles sur demande auprès de la mairie d'Izernore ou du CREN).
- Signaler au CREN toute observation liée aux espèces sur le site.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptibles de nuire au projet.
- Respecter la propriété privée.
- Rejoindre le comité de pilotage pour participer activement aux prises de décisions.

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2008-2012 du marais du barrage d'Intriat (GARNIER G., 2007. Marais du barrage d'Intriat. Révision du plan de gestion 2008-2012. 32p. + annexes). Si vous souhaitez des informations plus détaillées n'hésitez pas à en faire la demande.



Votre contact :

Nicolas GORIUS-FERRAND
nicolas.gorius@espaces-naturels.fr
tel : 04 74 34 98 64
CREN Rhône-Alpes
Antenne Ain
Château Messimy
01800 Charnoz sur Ain
www.cren-rhonealpes.fr



La gestion de ce site se fait en partenariat avec la **Commune d'Izernore**, le **SIVU Lange-Oignin**, la **Fédération de pêche de l'Ain** et **EDF**.

DÉCEMBRE 2008

Programme réalisé grâce au soutien financier de :



Rhône-Alpes Région



réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes

